



SYNDICAT A&I UNSA COMPTE RENDU BUREAU ACADEMIQUE DU 24 FEVRIER 2023

Le bureau commence à 9h30

Absents excusés

Christine LUCAS

Didier SINIMALE

Anne lise BRETON

Daniéla SITILAPRESSAD

Le quorum est atteint

Présidé par Gaëtan EPERONNIER

Philippe BOLLORE assisté de Jacky CHANE ALUNE est désigné secrétaire de séance.

L'ordre du jour est voté avec les questions diverses proposées par les membres du bureau.

RESULTATS ELECTIONS PROFESSIONNELLES 2022

A&I UNSA Représente 13 % des voix récoltés par l'UNSA éducation

CSA Comité spécial académique

Une réunion des différents candidats, service, université et crous a été organisée pour coordonner les actions et fixer les lignes de campagne.

Une réunion des différents élus est prévue.

CAPA toutes catégories A&I UNSA récolte 5 sièges sur 6 (il rate un 6ème siège en B à 1 voix près)

CSA CROUS A&I UNSA obtient 1 siège sur 2

CCAP des contractuels A&I UNSA obtient 1 siège sur 2

UNIVERSITE A&I UNSA Obtient CPE A 0 siège sur 1 (élection raté à 1 voix près)

CPA B 2sièges sur 2

CPE C 1 siège sur 2

CSA UNIVERSITE la liste UNSA éducation obtient 2 voix sur 10

CTSA ACADEMIQUE la réunion étant une académie mono départementale le ministère a été incapable de désagréger des votes ceux pour le CTSA académique (on se dirigerait vers de nouvelles élections)

La section A&I UNSA de la Réunion est très en colère car pour le CTSA service académique les résultats obtenus lui garantissait une majorité des voix.

AUDIENCE RECTORAT AVEC M POLARD

Point sur la campagne de requalification 2023

20 postes de requalification 12 en B et 8 en A

Un groupe de travail est prévu pour flécher les postes concernés par cette requalification.

Indemnitaire

L'enveloppe pour 2023 passe de 40 millions à 20 millions, ce qui ne permettra pas de rattraper l'écart énorme avec les primes du ministère médian qui est celui de l'intérieur.

Budget EPLE

Il a été évoqué le problème de l'insuffisance des budgets des EPLE pour faire face à l'explosion de certaines charges avec l'inflation.

3 DS

Le transfert d'une partie de l'autorité fonctionnelle sur le gestionnaire aux collectivités doit donner lieu à la proposition d'une charte, mais pour l'instant pas de demande des collectivités de la réunion.

Commission BLANCHET

Cette commission instituée auprès de chaque rectorat permet au recteur(trice) de consulter les chefs d'établissement sur plein de sujet liés au fonctionnement de EPLE (dont la sécurité).

A&I UNSA demande que des représentants des gestionnaires puissent y participer à la Réunion.

Entrées dans l'académie de collègues

A&I UNSA évoque les difficultés d'entrée dans l'académie de collègues ayant des priorités légales,

Il demande que l'académie arrête de ne pas prendre en compte ces priorités et ouvrent les capacités d'accueil pour y faire face.

OPALE

Remplacement du logiciel GFC pour la gestion des EPLE par la dématérialisation de l'engagement au paiement

Cela va généraliser les paiements d'intérêts moratoires qui devront être automatiquement payés si le délai de paiement est dépassé avec les problèmes de paiement durant les vacances scolaires.

La responsabilité de l'ordonnateur va être renforcée.

-De nombreux problèmes techniques résiduels persistent (saisie des amortissements...) d'ici 2025 il reste 101 EPLE à passer à OPALE à la réunion.

-problème de formateurs sans pilotage (absence de réponses à leurs questions)

-problème de l'insuffisance actuelle de formation sur ce nouveau logiciel

-problème de l'assistance informatique lourde qu'il va falloir lors de l'installation et après pour faire face aux nombreux problèmes qui vont obligatoirement apparaître.

-problème de la lourdeur de cette transition qui va accaparer nos collègues des services de gestion qui ne pourront plus faire face à toutes leurs autres tâches.

Un groupe de travail est prévu au rectorat du 02 au 03 mars 2023 sur le déploiement d'OPALE.

Une VISIO avec A&I national est prévue le 06 mars 2023 sur ce déploiement d'OPALE.

QUESTIONS DIVERSES

Comité spécial académique du 20 février 2023 évolution carte comptable

Le rectorat propose la suppression de l'agence comptable du LPH

2 propositions pour le redéploiement des EPLE concernés

LP VUE BELLE moyen supplémentaire 1 ETP (pour 5 EPLE à gérer)

-collège des aigrettes

-lycée trois bassins

-collège plateau caillou

- LPH

LYCEE DE PARNY moyen supplémentaire 0.5 ETP (pour 6 établissements)

LIGNE DIRECTRICE DE GESTION

Eléments concernant la gestion des personnels sur la carrière et la mobilité.

La ligne directrice de l'académie de la réunion est la copie de la ligne directrice ministérielle.

Le problème provient de la composition du comité d'expert qui remplace les CAPA, leur nomination actuelle ne leur donne aucune légitimité quant aux choix effectués.

A&I UNSA demande un groupe de travail sur les modes de nomination (appel à candidature) et sur le fonctionnement de ces comités d'expert et sur le choix des barèmes appliqués.

Le secrétaire de séance
PHILIPPE BOLLORE

Le secrétaire académique
GAETAN EPERONNIER